

Une éducatrice canonisée : Sainte Jeanne-Antide Thouret

Autor(en): **Barbey, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Partie non officielle : Une éducatrice canonisée : Sainte Jeanne-Antide Thouret. — L'Ecole Decroly saisie sur le vif (fin). — Leçon de grammaire (fin). — Françoise entre dans la carrière. — Bibliographie.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Une éducatrice canonisée

SAINTE JEANNE-ANTIDE THOURET

Hier, dimanche 14 janvier, a eu lieu la cérémonie de la canonisation d'une sainte qu'il nous intéresse doublement de connaître. Sainte Jeanne-Antide Thouret, fondatrice des Sœurs de la Charité sous la protection de saint Vincent de Paul, exerça les fonctions d'institutrice comme beaucoup de nos lectrices et, de plus, elle passa quelques années de sa sainte vie sur le sol de ce pays où nous essayons de bien accomplir la nôtre. Voilà deux bonnes raisons de nous réjouir et de nous enquérir avec plus de soin de cet événement qui inaugure triomphalement la vie pédagogique de 1934.

L'écolière.

La seconde fille de Jean-François Thouret naquit à Sancey-le-Long, en Franche-Comté, le 27 novembre 1765. Baptisée le jour même, elle reçut, avec le nom de Jeanne, celui d'Antide, peu connu

chez nous, mais assez commun là-bas, où il rappelle un saint évêque bisontin du V^{me} siècle, martyrisé par l'arien Crocus, roi des Vandales. A l'âge de 7 ans, Jeanne-Antide fut envoyée à l'école. Mais dès qu'elle sut lire, à la fin de l'hiver, tante Oudette qui gouvernait tyranniquement la maisonnée à la faveur de la maladie de la mère, jugea que l'écriture était un luxe inutile, voire dangereux... et la petite ne retourna plus à l'école. Elle fut préposée à la garde des troupeaux, puis, peu à peu, initiée aux travaux du ménage dont, à 16 ans, elle prit la direction, la mère étant morte.

La petite maman.

Il y avait, dans ce ménage, le père, bon, hésitant malgré ses rudesses, très occupé par son domaine et sa tannerie ; la terrible tante Odile, tisseuse de son métier ; cinq frères et une petite sœur ; plus une servante. Ce n'est pas tant le nombre qui cause du souci à la jeune fille, ce sont les heurts de caractère entre les grands fils et le père, c'est l'hypocrisie d'une domestique qui tend des pièges à sa vertu. Il faut être ferme et bonne à la fois. On n'y réussit qu'à force de prière. Jeanne-Antide se confie à Marie et fait vœu de chasteté perpétuelle. La vie religieuse est son but certain, dès maintenant. Mais ne sachant comment elle y parviendra, elle s'adonne toute à sa tâche présente, ce qui est le meilleur moyen d'accomplir sans retard la volonté de Dieu. Le désir qui la travaille la pousse seulement à assaisonner son labeur et ses prières de simples, mais généreuses pénitences. Bientôt, le nouveau curé lui confie le catéchisme des enfants illettrés, puis, sans presque qu'elle s'en doute, la voilà directrice des jeunes filles de la paroisse. Tout le secret de son apostolat, humble et pénétrant, M. l'abbé Trochu¹ l'a dit en quelques mots : « Il sembla bientôt aux jeunes filles de Sancey que, privée de Jeanne-Antide, une réunion demeurerait sans charme. » C'est par une bonté rayonnante qu'on devient la petite maman de toute une paroisse.

Dans cet apprentissage du dévouement, sa vocation religieuse se confirme. Ayant songé d'abord au Carmel, elle entre chez les Filles de la Charité, à Paris, pour servir les pauvres. Mais elle n'a pas terminé son noviciat que la Révolution la poursuit de ville en ville. C'est pendant ces années d'héroïsme qu'elle apprend à écrire enfin : elle a 26 ans. Mais qu'elle est grande déjà, cette jeune femme, presque illettrée. En elle, l'instruction scolaire, même élémentaire, apparaît bien dans son vrai rôle d'instrument utile, et rien de plus ; Jeanne-Antide est-elle plus grande depuis qu'elle sait former des lettres ?

¹ *La bienheureuse Jeanne-Antide Thouret*, éd. Emmanuel Vitte, Lyon-Paris 1933.

L'institutrice, face aux Révolutionnaires.

Du moins, ce peu de science profane va lui permettre, dès qu'elle est rentrée à Sancey, de continuer, sans le costume, l'apostolat de la religieuse. Vouée aux soins corporels et spirituels des malades, elle trouve le temps d'ouvrir dans son village une école gratuite. L'abbé Trochu cite à ce sujet les propres paroles de « Madame Antide » :

« Comme l'on voulait établir des maîtresses constitutionnelles pour enseigner aux enfants une mauvaise doctrine, j'ouvris une école gratuite où je reçus, en grand nombre, dans une classe les filles, dans une autre les garçons. Je leur appris le catéchisme et la prière et la lecture. » A quoi la nièce, Sœur Rosalie, ajoute : « l'écriture, la retenue, l'honnêteté et la modestie ». Jeanne-Antide se charge des garçons ; Jeanne-Barbe, qui sert d'adjointe à sa sœur, est commise à l'instruction des petites filles. Les deux classes se font chacune dans une grange, au beau milieu de Long-Sancey. Nos institutrices chrétiennes n'ont pas peur. L'installation, on le devine, manque de confort. On a recueilli dans les maisons ce qui restait de livres et de cahiers. Les tables et les bancs sont de tous les modèles imaginables.

Mais bientôt un agent du Comité de surveillance s'en vient la requérir de paraître devant les commissaires de Baume.

Il la trouva dans sa grange, en train de « faire répéter les leçons ».

— Ne vous donnez pas la peine de m'attendre, lui dit flegmatiquement la jeune maîtresse, dès que j'aurai congédié mes écoliers, j'irai.

Une fois son petit monde en allé, elle se dirigeait vers l'hôtellerie.

— Où allez-vous ? lui criaient des amies compatissantes.

— Je vais à la fête, répondait-elle, qui à l'une, qui à l'autre... Soyez en paix : je n'ai pas peur. C'est la cause de Dieu, il la défendra.

La belle crânerie de ses réponses lui valut la paix.

Malgré tout, on n'était pas en sécurité. Entraînée par sa jeune sœur, appelée par M. Receveur lui-même, Jeanne-Antide part pour la Suisse où ce rude et saint prêtre a groupé dans une solitude recueillie plusieurs de ses disciples.

En Suisse.

C'est au canton de Fribourg que Dieu fit l'honneur d'hospitaliser ses serviteurs persécutés. Sur le territoire de La Roche, au hameau dit Le Vègre, on avait loué une vaste maison qui ne tarda pas à devenir un centre de spiritualité. Plusieurs jeunes filles du pays s'y présentèrent comme postulantes. La méfiance à l'égard de ces étrangers, l'extraordinaire attirance du P. Antoine Receveur, à la fois terrible et doux, mirent en émoi les autorités. Le Vénérable fut interné quinze jours aux Capucins de Fribourg, puis expulsé. La prudence selon la chair triomphait. Par groupes, les religieux et religieuses quittèrent le pays qui n'avait pas su reconnaître les enfants de Dieu. Sous la pluie, par des chemins détrempés, la caravane dont faisait partie Jeanne-Antide arriva à Fribourg, où elle fut saluée par des huées, des injures et des pierres, puis gagna Einsiedeln et la Bavière. Il fallut fuir encore, s'arrêter par deux fois,

pour enterrer de jeunes religieuses, dont une Fribourgeoise, Sœur Félicité Baud, puis une troisième, Sœur Jeanne-Barbe, la chère cadette de Jeanne-Antide et, après de dures pérégrinations, la sainte, mue par l'Esprit de Dieu, quitta la petite Société.

Elle repassa en Suisse, pria de nouveau au pied de Notre-Dame des Ermites, trouva un peu de bienveillance à Zurich, plus encore au Landeron, où elle remplaça quelque temps à l'école l'institutrice qui l'avait hébergée et, après un bref séjour à Enges-sur-Cressier, fit le catéchisme aux enfants.

Rentrée à Sancey sur l'injonction du Vicaire général de Besançon, elle y rouvrit sa petite école à la faveur d'une accalmie de la politique persécutrice (août 1797). Mais voici la seconde Terreur : nouveau départ ; puis tout s'arrange, quand le Vicaire général l'appelle à Besançon. Elle n'y est plus seulement institutrice, elle forme des aides qui l'appellent Mère, on s'organise en communauté, une Congrégation est fondée dont le surnom populaire indique tout le programme : les *Sœurs du bouillon* (pour les pauvres) et des *petites écoles*. C'est le 11 avril 1799 qu'est ouverte, rue des Martelots, l'école gratuite pour jeunes filles, qui assoit l'Institut à Besançon. Dès lors, presque partout où il s'introduira, dans les localités du Doubs, dans le pays de Neuchâtel, en Italie (1810), ce sera pour ouvrir des écoles, en même temps que pour vaquer au soin des malades. L'éducation de la jeunesse, et particulièrement de la jeunesse indigente, occupe une place si considérable dans les desseins de Mère Thouret, qu'elle consacre une bonne part du *Livre de la Règle* de 1806 à l'exposé de ses vues pédagogiques. Cet exposé est assez développé et assez approfondi pour qu'il vaille la peine d'y consacrer un article spécial.

(A suivre.)

LÉON BARBEY.

L'ÉCOLE DECROLY

saisie sur le vif

Feuilles détachées de mon carnet de route (suite).

19 avril. — On commence l'histoire de Rome au groupe XIII (14 ans). On cite quelques légendes de la fondation de cette ville. Mademoiselle demande : « Il y en a encore une, que vous connaissez sûrement se rattachant à la guerre de Troie. » Claude s'écrie : « Achille. » On s'engage dans cette fausse piste. Je souffle à Liliane : « Enée. » Elle lève la main, puis la baisse en s'excusant : « Je ne puis le dire, puisque je ne l'ai pas trouvé moi-même. »

... Mes petits amis du groupe X travaillent d'arrache-pied à une belle frise... alimentaire, qui ornera le haut des parois de leur salle. Chacun doit y dessiner un « panneau » représentant la carte d'un pays de l'Europe et ses productions. Les « panneaux » sont unis les uns aux autres par des autos, des locomotives et des avions. C'est à Guy qu'échoit la Suisse. Il y a peint une caractéristique